

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 11 novembre 2016 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), M. Elzéar Lepage (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Patrick Michaud (Packington), M. Raymond Gagné (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. Gaston Chenard (St-Athanase), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Céline Dubé Ouellet (St-Juste-du-Lac), M. Patrick Beaulieu (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Jean-Guy Paquet (St-Marc-du-Lac-Long), M. Alain Malenfant (St-Michel-du-Squatec), M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), M. Benoit Racine (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Simon Potvin (Dégelis).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, Mme Renée-Anique Francoeur et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Simon Potvin.

Il est proposé par M. Gaston Chenard, appuyé par Mme Céline Dubé-Ouellet, d'adopter l'ordre du jour proposé et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1170

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 28 septembre 2016.

M. Simon Potvin demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires. Aucune question ou commentaire.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Fernand Albert, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 28 septembre 2016 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1171

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, que la liste suivante des comptes payés soit acceptée.

COMPTES PAYÉS AU 16 NOVEMBRE 2016 :

Ministre des Finances	57 386.42 \$
9110-9991 Québec Inc (BCK)	1 620.46 \$
Acklands Grainger Inc	241.45 \$
Agat Laboratoire	3 654.50 \$
Bell Canada (1-800)	52.56 \$
Sani-Lang inc	14 617.01 \$
Chénard Gaston	77.00 \$
Éco-L'Eau	1 755.10 \$
Électronique Mercier	176.05 \$
Équipements Sigma Inc	697.07 \$
Fleurs de Rêve (Dégelis) Inc	60.01 \$
Griffin Georges	125.00 \$
Gravier Bérubé & Fils	1 790.16 \$
Groleau Maxime	1 431.28 \$
Groupe Dynaco Inc	377.88 \$
ID Innovation	143.72 \$
Inform Action	648.43 \$
Ouellet Jacques	15.00 \$

La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	15.00 \$
Laboratoire Biologie Aménagement	274.37 \$
Laurentide Re/Sources	2 339.60 \$
MonBuro.ca	45.06 \$
Municipalité de Dégelis	3 910.23 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	3 449.91 \$
Pièces Témis inc	51.83 \$
Place du Travailleur enr.	340.86 \$
Solutions Témis inc	28.40 \$
Tetra Tech QI Inc	2 079.05 \$
Transport Baseley	2 805.39 \$
Transport Guy Levasseur inc	790.46 \$
Gagné Raymond	54.00 \$
Dubé Ouellet Céline	22.00 \$
Dubé Richard F.	45.00 \$
Ouellet Jean-Pierre	52.01 \$
Pelletier Pierrette	13.00 \$
Lepage Elzéar	61.00 \$
Albert Fernand	30.01 \$
Lévesque Ouellet Keven	43.01 \$
Moreau Denis	15.00 \$
Pelletier Claude	41.00 \$
Banque Nationale REER	650.24 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	747.62 \$
Caisse Pop. St-Juste-du-Lac	174.80 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	318.72 \$
Financière Banque Nationale	553.56 \$
Picard Réjean	32.85 \$
IDC Informatique	658.46 \$
Entrepreneur Général S.O.	250.00 \$
Dicom Express	184.60 \$
Master Card	1 473.65 \$
DAS Fédéral	7 520.77 \$
DAS Provincial	9 012.41 \$
Bell Canada	767.42 \$
Bell Mobilité	20.07 \$
Hydro-Québec	12 092.39 \$
Total payés:	135 832.85 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1172**

Il est proposé par M. Gaston Chenard, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, que la liste suivante des comptes à payer soit acceptée.

COMPTES À PAYER AU 16 NOVEMBRE 2016 :

Agat Laboratoire	260.99 \$
Bell Canada (1-800)	50.48 \$
Campor Inc	40.24 \$
Construction BML	22 848.78 \$
Conteneurs KRT Inc	25 801.91 \$
Dicom Express	52.11 \$
Entrepreneur S.O.	891.06 \$
Excavation Tanguay inc	2 496.68 \$
Garage Michel Morin	104.63 \$
Gravier Bérubé & Fils	287.44 \$
Horizon CFVD	113.83 \$
Info-Dimanche	599.03 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	23.00 \$

La Capitale assurances et gestion du patrimoine	3 013.67 \$
Laurentide Re/Sources Inc	3 984.71 \$
Master Card	507.39 \$
Municipalité Dégelis	1 614.23 \$
Nortrax Québec Inc	55.20 \$
Nova Envirocom	1 045.58 \$
Ouellet Jacques	7.50 \$
P. Beaulieu Électrique	1 140.83 \$
Place du Travailleur enr.	40.53 \$
Sani-Lang inc	58 264.73 \$
Services Sanitaires Alain Deschênes	103 818.20 \$
Société V.I.A. Inc	7 847.40 \$
Transport Baseley	1 701.63 \$
Total à payer:	236 611.78 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1173**

4) **ADMINISTRATION**

a) **Suivi quotes-parts au budget 2017**

M. Maxime Groleau informe les administrateurs que les données nécessaires au calcul des quotes-parts municipales pour l'année 2017 sont maintenant disponibles et que le résultat du calcul a été transmis à chaque municipalité concernée.

Une copie de l'ensemble des quotes-parts est remise aux membres.

b) **Avis de faillite pour un compte à recevoir**

La RIDT a reçu un avis de faillite de Lemieux-Nolet pour le compte du Club de Golf Pohénégamook (compagnie à numéro). La facture due à la RIDT était d'un montant de 122,40 \$ pour des frais relatifs à un volume supplémentaire lors de la vidange des installations septiques en juin 2015 (3,18 m³). La RIDT est un des 32 créanciers non garantis qui attendent un total de 224 265,29 \$.

Il est proposé par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Raymond Gagné, que la RIDT ne fasse pas de procédure complémentaire pour la facture mentionnée mais radie plutôt le montant des mauvaises créances.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1174**

c) **Tarifification des services 2017**

Il est proposé par M. Patrick Michaud, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT modifie certains tarifs mentionnés plus bas à compter du 1^{er} janvier 2017. Les autres tarifs non mentionnés ne changent pas pour 2017.

Levées supplémentaires des conteneurs en acier :

Pour les déchets :

- par conteneur de 2 vg³ : 27 \$ taxes incluses
- par conteneur de 4 vg³ : 46 \$ taxes incluses
- par conteneur de 6 vg³ : 65 \$ taxes incluses
- par conteneur de 8 vg³ : 83 \$ taxes incluses

Pour le recyclage :

- par conteneur de 2 vg³ : 14 \$ taxes incluses
- par conteneur de 4 vg³ : 17 \$ taxes incluses
- par conteneur de 6 vg³ : 20 \$ taxes incluses
- par conteneur de 8 vg³ : 22 \$ taxes incluses

Frais applicables dans les écocentres : les coûts à la tonne sont convertis en coût au m³ pour certains écocentres

- bois : 85 \$/tonne ou 14 \$/m³ si pas de balance
- matériaux de construction triés : 95 \$/tonne ou 32 \$/m³ si pas de balance
- matériaux de construction non triés : 100 \$/tonne (seulement à Dégelis)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1175**

Dans le cadre de la discussion avec les membres, M. Maxime Groleau fait le point sur la tarification en lien avec le lieu d'enfouissement technique.

La tarification est identique depuis 2009, soit 80 \$ la tonne. En plus de la tarification, les redevances à l'enfouissement du Gouvernement du Québec sont applicables (21,93 \$ la tonne en 2016) et le coût total est donc de 101,93 \$ la tonne.

Dans le futur, il serait opportun de voir s'il est nécessaire de monter les frais d'accès, notamment à la vue de la diminution des quantités entrants versus les frais fixes. Une telle modification de tarif doit cependant respecter l'article 64.3 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement :

« Au moins 90 jours avant la date de son entrée en vigueur, l'exploitant publie son tarif ou toute modification de celui-ci dans un journal diffusé dans le territoire qu'il dessert ou, à défaut de quotidien diffusé dans ce territoire, dans un journal diffusé dans le territoire le plus rapproché.

L'exploitant publie en même temps un avis indiquant la date prévue pour l'entrée en vigueur du tarif ou de toute modification de celui-ci et mentionnant le recours prévu à l'article 64.4. Une telle modification ne peut cependant entrer en vigueur qu'à compter du 1er janvier de l'année suivant celle au cours de laquelle expire le délai de publication de 90 jours.

L'exploitant doit de plus, dès la publication du tarif ou de toute modification de celui-ci, en envoyer copie au ministre, à la municipalité régionale sur le territoire de laquelle est située son installation, à toute municipalité locale comprise dans ce territoire ainsi qu'à toute personne ou municipalité tenue par contrat d'utiliser ses services. »

d) Rencontre administrateurs et employés RIDT

Il serait intéressant de faire une petite activité sociale entre les administrateurs et les employés de la RIDT. Celle-ci pourrait se dérouler en début d'année (CA de janvier ou février) et pourrait se tenir sous forme d'un 5 à 7.

e) Assurances 2017

La RIDT est en attente des coûts de renouvellement de ses assurances pour 2017 avec Promutuel de l'Estuaire. Celui-ci doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier prochain mais il ne devrait pas y avoir de réunion du conseil d'administration d'ici là. Aucune modification de police ou changement majeur dans l'organisation n'est prévu.

Des vérifications avaient été faites l'année dernière pour évaluation la différence de primes si les franchises étaient haussées mais le résultat n'était pas assez concluant pour faire une modification.

L'historique des primes payées (avant taxes) par la RIDT est le suivant :

- 2016 : 9 382 \$ incluant l'ajout de la pelle mécanique en juin 2016
- 2015 : 8 873 \$
- 2014 : 9 062 \$
- 2013 : 9 426 \$
- 2012 : 9 400 \$

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Gaston Chenard, que la RIDT accepte un renouvellement d'assurances si l'augmentation de tarif est raisonnable (environ 3-4%).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1176**

f) Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2017

Il est proposé par Mme Céline Dubé-Ouellet, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, que les rencontres aient lieu le 3^{ème} mercredi de chaque mois, excepté au mois de juillet où il n'y aura pas de rencontre et aux mois de janvier et d'août où les rencontres auront lieu le 4^{ème} mercredi.

De plus, si l'ordre du jour ne justifie pas de rencontre pour un mois donné, la rencontre sera annulée. Les comptes courants à payer (salaires, contrats, petits achats autorisés par le directeur général) pourront cependant être réglés et leur approbation aura lieu lors de la rencontre suivante :

- | | |
|---|--|
| - Mercredi 25 janvier 2017 (quatrième mercredi) | - Pas de rencontre en juillet 2017 |
| - Mercredi 15 février 2017 | - Mercredi 23 août 2017 (quatrième mercredi) |
| - Mercredi 15 mars 2017 | - Mercredi 20 septembre 2017 |
| - Mercredi 19 avril 2017 | - Mercredi 18 octobre 2017 |
| - Mercredi 17 mai 2017 | - Mercredi 15 novembre 2017 |
| - Mercredi 21 juin 2017 | - Mercredi 20 décembre 2017 |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1177**

g) Points sur les dossiers de Renée-Anique Francoeur

Accompagnement ICI

- Visite d'accompagnement dans une dizaine d'entreprises à ce jour. En général, la réception est positive pour celles visitées, mais pour plusieurs contactées par téléphone, il y a peu d'intérêt à nous recevoir pour une évaluation (ne voit pas le besoin, semblent dire qu'ils recyclent et font tout leur possible). Donc la stratégie d'approche sera à réévaluer pour s'assurer que nous puissions rencontrer le plus grand nombre d'ICI possible.
- ICI suivies à ce jour : Norampac, BMR TSLL, Construction CB, Entreprise les 3 Roy, Meubles Réal Levasseur, Pohénégamook Rembourrage, Ébénisterie F. Sirois, Batitech, Construction Unic, Dépanneur 4 sous, Glendyne.

CSFL - Sensibilisation jeunesse en milieu scolaire

- Suivi avec Mme Sylvie Saint-Pierre pour évaluer ensemble la possibilité de partenariat. Rencontre avec la présidente du syndicat possible prochainement via Mme St-Pierre (en attente de date).
- Contact fait auprès de l'organisme Établissement Vert Brundtland pour acheminer notre offre de service auprès de leurs membres situés sur notre territoire (activités dans les écoles, mascotte, présentations en classe).
- Reçu AUCUN feedback de la lettre envoyée par la poste à toutes les écoles élémentaires et copies de lettres remises à M. D'Amours qu'il a remise aux D.G. à leur rencontre du mois de septembre. Après suivi, la surcharge de travail des profs et l'abondance de sollicitation qu'ils reçoivent pourraient expliquer le manque d'intérêt. Stratégie d'approche en réflexion.
- Affiches jeunes écolos (et mascotte) en évaluation (sera imprimée pour toutes les écoles seulement si les tests sont concluants).

Campagne radio - partenariat VIA - Tri sélectif

- Montage d'une ébauche préliminaire de plan de diffusion d'une campagne radio de 10 capsules flash avec message court et touchant sur les consignes et conseils de tri. Soumission reçue de Horizon FM. Ébauche envoyée à VIA et en attente d'approbation. Capsules à retravailler et être enregistrées

Semaine québécoise de réduction des déchets

- Activité organisée en partenariat avec l'épicerie écologique Amarante, café-rencontre de 10h à midi avec échange et discussion sur le mouvement zéro-déchet, en compagnie de Julie Grant de l'entreprise Coup d'Pousse. Participation très faible à notre activité...une douzaine de personnes sont passées et ont jaser avec nous, mais elles n'étaient pas forcément venues spécifiquement pour l'activité. Manque de publicité. Il est souhaitable de prévoir quelque chose de plus important l'an prochain pour la SQRD.

Récupération de tubulure d'érablière

- Montage d'un vidéo de 3 minutes réalisé et diffusé sur Facebook et YouTube.
- Présentation de nos services (et vidéo) à l'AGA du Club d'encadrement en acériculture de l'est le 28 octobre dernier. Plus d'une centaine d'acériculteurs présents sur place. Plusieurs questions et intérêts soulignés à la fin de la présentation.

Plan d'action 2017 :

- Nouveau plan d'action et de communication 2017 révisé
- Objectif d'être plus accessible sur la route, rencontre terrain ICI et citoyens (porte-à-porte)
- Travailler avec les écoles, s'assurer de pouvoir collaborer et/ou réaliser des projets avec la CSFL
- Continuité d'accompagnement des ICI et trouver des solutions pour leurs MR générées

Bazar écolo 2017 :

- Recherche de municipalité hôte pour 2017 en cours
- Municipalité de Rivière-Bleue a finalement décidé de ne pas l'organiser. Un courriel sera envoyé à toutes les municipalités pour leur proposer et expliquer les engagements. Ville de TSL a réitéré leur intérêt à l'accueillir si on n'en trouve pas d'autres, avec collaboration de l'école primaire Gérard Collin.

Mini-collecte

- Évaluation de la possibilité de préparer des présentoirs de mini-collecte et/ou boîtes de collecte pour mettre à la disposition dans les épiceries, bureaux municipaux, écoles, etc.
- Communiqué préparé pour diffuser les dons faits aux organismes via la Mini Collecte

5) PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – MATIÈRES ORGANIQUES

a) Suivi des projets

M. Maxime Groleau fait le point sur certains des dossiers en cours.

Embauche d'un chargé de projets

La RIDT a reçu 35 candidatures suite à l'ouverture de poste.

Les entrevues seront réalisées mardi prochain avec 4 à 6 candidats pour une entrée en poste au début de l'année 2017. La ressource devrait être en place d'ici le conseil d'administration du mois de janvier 2017.

Valorisation de la biomasse urbaine

La copie de l'offre de service est jointe aux dossiers.

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que la RIDT mandate Gestion Conseil PMI afin de faire l'évaluation technique et économique de la mise en place d'une plateforme de conditionnement de la biomasse urbaine pour la RIDT. Le coût prévu est de 9 810 \$ (sans les options), le tout tel que stipulé dans le document détaillé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1178

Plateau de travail récupération des encombrants

Des discussions ont commencé à avoir lieu avec différents organismes du milieu témiscouatain afin de mettre en place un projet de collecte sur appel des encombrants et de voir à la valorisation et la mise en valeur d'un maximum de ceux recueillis.

Atelier de récupération de la tubulure d'érablière

Depuis les 4 dernières (opérations saisonnières), l'atelier de prétraitement de tubulures d'érablière opéré par la Société VA à Dégelis a permis d'envoyer au recyclage plus de 315 tonnes de tubulures. C'est l'équivalent de près de 55 camions de 53'.

6) ÉCOCENTRES

a) Soumissions pour le déneigement 2016-2017

Les écocentres de Dégelis et Pohénégamook sont déneigés par le personnel de la RIDT avec ses équipements. Pour information, le coût de déneigement pour l'écocentre de Pohénégamook a été d'environ 2 600 \$ pour l'hiver 2015-2016.

La RIDT a demandé des prix pour le déneigement des écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et de Squatec, les soumissions reçues sont les suivantes :

Secteur Témiscouata-sur-le-Lac :

- Gravier Bérubé et Fils : 1 500 \$ plus taxes

Secteur Squatec :

- André Desjardins : 2 250 \$ plus taxes
- Ferme Yves Pelletier : 1 950 \$ plus taxes

Il est proposé par M. Richard F» Dubé, appuyé par M Elzéar Lepage, d'accepter les soumissions de Gravier Bérubé et Fils pour l'écocentre secteur Témiscouata-sur-le-Lac et de Ferme Yves Pelletier pour l'écocentre secteur Squatec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1179**

b) Mini-collecte et autres filières de recyclage

Depuis de nombreuses années, la RIDT effectue la récupération de petits items qui sont destinés à soutenir des causes ou être recyclé ou valorisé de manière particulière.

Voici quelques-uns des résultats obtenus depuis le début :

- Cartouches d'encre : près de 13 000 cartouches d'encre usagées ont été envoyés à MIRA et ont permis à l'organisme de récolter un montant de 30 000 \$. Cet argent a permis de former un chien MIRA pour assister les personnes malvoyantes.
- Attaches à pain et goupilles en aluminium : 1030 kg de matériels ont été envoyés à l'association « Aidons William » qui vient en aide à une jeune ayant eu un accident de motoneige. Cela représente l'équivalent de 1,3 million de goupilles en aluminium (450 kg à 0,35 g/unité) et 1,45 million d'attaches à pain (580 kg à 0,4 g/unité) qui seront revendues à des usines de recyclage pour aider à financer l'association.
- Lunettes et casquettes : des centaines de lunettes de vue, de soleil et des casquettes ont été envoyés à Optométristes sans frontières qui les expédie, par la suite, dans des pays où la population en a besoin.
- Piles et petites batteries : seulement dans les 5 dernières années, 11 871 kg ont été transférés vers l'usine qui permet de séparer les métaux des produits dangereux qui

sont contenus dans les piles. Si on rapporte ce poids à celui d'une pile AA standard, c'est l'équivalent de 2,73 millions de piles.

- Tubes fluorescents et ampoules fluo-compactes : dans les 4 dernières années, 14 200 tubes et ampoules ont été expédiés vers une usine spécialisée dans la destruction de ces éléments contenant du mercure, produit très toxique.

7) **VARIA**

a) **Revue de presse**

Quelques coupures de presse sont remises aux membres. Elles traitent notamment de la performance des systèmes mis en place pour la gestion des matières organiques et de la récupération des plastiques agricoles.

b) **Travaux réalisés – Asphaltage de l'accès principal lieu d'enfouissement**

Les travaux d'asphaltage ont été réalisés à la mi-octobre.

Au final, la RIDT n'a pas eu besoin de faire installer de ponceau le long de la route 295 (confirmé par le MTQ) mais elle a dû faire retravailler au complet le fond de terrain avant d'appliquer l'asphalte.

Ainsi, tout le matériel non adéquat (argile, vieux bouts d'asphalte, pierre, ...) a été enlevé et près de 200 tonnes de MG-20 ont été placés. Ce surcoût de travaux est de 6 975,00 \$ et le coût de l'asphalte est de 12 897,83 \$. La facture totale est donc 19 872,83 \$ avant taxes.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Gaston Chenard, que le montant total des travaux soit accepté et que le paiement soit effectué à même le surplus accumulé non affecté de la RIDT.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1180**

8) **PROCHAINE RENCONTRE**

Les troisièmes mercredis du mois, soient :

- Mercredi 21 décembre 2016

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Gaston Chenard de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1181**

Gilles Garon, président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier